AR PREFECTURE

006-200016319-20200918-2020_10-DE

Regu le 24/09/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU

SYNDICAT MIXTE EN CHARGE DU SCOT DE L'OUEST DES ALPES-MARITIMES

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 56

En exercice: 56

Date de la convocation : 7 Septembre 2020

SEANCE du 18 Septembre 2020

L'an deux mille vingt et le 18 Septembre, le Comité Syndical du syndicat mixte en charge du SCOT de l'ouest des Alpes-Maritimes s'est réuni conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, à Grasse, au Siège du syndicat, 57 avenue Pierre Sémard, sous la présidence de Monsieur le Doyen d'âge, puis de Monsieur Jérôme VIAUD.

- PRESENTS: Madame, Monsieur: Jérôme VIAUD, Rémy PELLESCHI, Michèle PAGANIN, Christophe FIORENTINO, Mireille BOISSY, Magali CHELPI-EN-HAMER, Emma VERAN, Noura CHAABOUNI-PENTHER, Marino CASSEZ, Christian ORTEGA, Yves PIGRENET, Bernard ALENDA, Didier CARRETERO, Ludovic SANCHEZ, Claude SERRA, Sébastien LEROY, Christine LEQUILLIEC, Julie FLAMBARD, Eric CHAUMIER, Isabelle DOURLENS, Fleur FRISON-ROCHE, Guy LOPINTO, Jean-Michel RANC, Marc COMBE, Philippe SAINTE ROSE FANCHINE, Christian ZEDET, Jean-Marc DELIA, Claude BOMPAR, Jean-Marc MACARIO, Jean-Luc RICHARD, Jean-Paul HENRY.
- <u>EXCUSES</u>: Madame, Monsieur: Jean-Louis CONIL, David VARRONE, Ismaël OGEZ, Pierre BORNET, Stéphane BERGEON, Raoul CASTEL, Henri CHIRIS, Christophe MOREL, Jean-Pierre PETITHUGUENIN, Jean GHIBAUDO, Pierre ASCHIERI, Serge BERNARDI, Jean-Luc FRANCOIS, Claude CEPPI, Françoise BRUNETEAUX, Gilles CIMA, Thomas DE PARIENTE, Christian TARICCO, Marie POURREYRON, Muriel BERGA, Charles BAREGE.
- ONT DONNE POUVOIR: Michèle TABAROT, Muriel DI BARI, Michèle ALMES, Richard GALY, Christophe ULIVIERI, Michel CHARABOT, Georges BOTELLA.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 21 Février 2020.

2020-10 : Election des Vice-Président(es)

Après dépôt en Préfecture

Le: 24/09/2020

Publication ou notification

Du: 24/09/2020

AR PREFECTURE

006-200016319-20200918-2020_10-DE

Regu le 24/09/2020



DELIBERATION / N° 2020-10

COMITE SYNDICAL

DU 18 SEPTEMBRE 2020

OBJET: Election des Vice-Président(es)

SYNTHESE

Suite à la désignation des membres représentants du SCOT'OUEST par la CA du Pays de Grasse et la CA Cannes Pays de Lérins, il convient de procéder au vote des Vice-Président(es).

Le Président expose :

Conformément aux dispositions prévues par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la, le Président(e) invite les membres du Comité syndical à procéder à l'élection des Vice-président(es).

Par délibération de ce jour, le Comité syndical a décidé de fixer à 10 le nombre de vice-président(es), répartis de la façon suivante :

- 5 vice-président(es) pour la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins
- 5 vice-président(es) pour la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Le Président en appelle à la candidature des membres au poste de Vice-Président(es) pour les Communautés d'Agglomération du pays de Grasse et Cannes Pays de Lérins.

Considérant que la convocation adressée aux représentants, membres du Syndicat portait la mention spéciale de l'élection des Vice-Président(es)

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-président(es) doivent être élu(es) successivement au scrutin uninominal à bulletins secrets,

Après avoir procédé aux opérations de vote et à la vue des résultats repris dans le procès-verbal d'élection, le Président proclame les membres du syndicat suivants élu(es) Vice-Président(es) :

- 1 Yves PIGRENET Premier Vice-Président
- 2. Jean-Marc DELIA
- 3. Christophe FIORENTINO
- 4. Michèle PAGANIN
- 5. Sébastien LEROY

6. Marino CASSEZ

7. Richard GALY

8. Christian ORTEGA

9. Georges BOTELLA

10. Claude SERRA

Lonest ECOL de

des AM

Et les déclare installé(es) dans leurs fonctions.

Fait à Grasse les jour, mois et an que dessus.

Jérôme VIAUD 4

Le l'résident du Syndicat Mixte

en charge du SCOT de l'Ouest des Alpes-Maritimes

€ G.

AR PRÉFECTURE

Election des Vice-Président(es)

Numéro de l'acte :

2020_10

Date de la décision :

18/09/2020

Identifiant unique de l'acte :

006-200016319-20200918-2020_10-DE

Acte transmis par :

Catherine INFANTES

Collectivité emettrice :

SCOT OUEST DES AM

Date de l'accusé de réception :24/09/2020

Nature de l'acte :

Délibérations

Matière de l'acte :

Institutions et vie politique / Election executif

Document:

99 SE-006-200016319-20200918-2020 10-DE-1-1 1.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte :

24/09/2020 11:39:53

Date d'envoi de l'acte :

24/09/2020 11:40:33

Date de réception de l'AR :

24/09/2020 11:57:01